Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 056-215601097-20261109-2026_16-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LAUZACH, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. LE PENHUIZIC, Maire de LAUZACH.

Date de convocation du conseil municipal : vendredi 23 octobre 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de votants : 14
Présents : Mr LE PENHUIZIC, Mr COLLOMB (arrivé à 19h15), Mme EON, Mr RETIF, Mme LE GOUHINEC, Mr BARBANT, Mme MORISE, Mr LASSAY, Mr LAYEC, Mme DUBOS, Mr LEGAL, Mme LE BERRE, Mr DUPARD.
Absente(excusée): Mme ROUSSELLE (pouvoir à Mme MORISE), Mme COINTARD.
Secrétaire de séance : Mme EON

2026-16 – TARIFS COMMUNAUX

Rapporteur : P. LE PENHUIZIC

Le conseil municipal,
VU le code général des collectivités,
VU la nécessité de réactualiser les tarifs de location des salles communales,
VU la nécessité de réactualiser les tarifs communaux,

Après délibération, le conseil municipal décide de définir les tarifs suivants :

GRILLE TARIFAIRE POUR LA SALLE CULTURELLE LE CUBE

N° de formule	Nom	Hall+bar + réserve	Cuisine	1/3 salle	2/3 salle	Atelier	JOURNEE		MIDI OU SOIR	
							Extérieur	Lauzach	Extérieur	Lauzach
1	Totalité	x	x	x	x	x	800€	575€	515€	355€
2	Totalité sans cuisine	x		x	x	x	630€	435€	400€	285€
3	Hall +Bar	x					/	/	170€	115€
4	2/3 + cuisine		X		X		575€	400€	400€	285€
5	2/3 + bar	x			x		445€	320€	310€	230€
6	1/3 + cuisine		x	x			400€	285€	285€	205€
7	1/3 + bar	x		x			310€	230€	195€	140€

Remarques :

- Associations de Lauzach : une location par an gratuite +110 € de frais de fonctionnement
- Écoles Lauzachoises : trois locations par an gratuite + 110 € de frais de fonctionnement (associations de parents comprises dans le forfait de trois)

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 056-215601097-20261109-2026_16-DE

- Structures extérieures organisant des manifestations à but non lucratif : une location par an gratuite + 160 € de frais de fonctionnement
- Structures extérieures manifestation à but lucratif : voir grille tarifaire
- Associations humanitaires : 160 €
- Location de 2 jours : demi-tarif le 2e jour
- Une caution du montant de la location sera demandée

Location de la salle de réunion de la mairie par entreprise : 30 €.
Les frais de fonctionnement concernent le personnel, les fluides (gaz, eau, électricité), les consommables.

La location MIDI s'entend jusqu'à 18 h.
La location SOIR s'entend à partir de 15 h.

La salle dispose de 50 tables (1,4 m × 0,8 m) et 200 chaises.

La capacité d'accueil est :
- Pour la totalité de la salle 300 personnes assises ou 900 personnes debout.
- Pour le 1/3 (100 m²) de la salle 70 personnes assises ou 100 personnes debout.
- Pour les 2/3 (200 m²) de la salle 150 personnes assises ou 200 personnes debout.
- Pour les gradins 98 places assises.

TARIF UNIQUE POUR LOCATION SALLE DE RÉUNION - MAIRIE

SALLE DE RÉUNION MAIRIE	TARIFS
15 places – vidéoprojecteur – WC - kitchenette – entrée individuelle	30 € / demi journée

TARIF PHOTOCOPIE

Noir et blanc - recto	30 centimes

Monsieur LE PENHUIZIC,

Maire

Madame EON,

Secrétaire